

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUELS)**

Projet « *Vers des communautés de karité résilientes au climat au Togo et au Burkina Faso* »

[Secteur du karité]

Référence de l'accord de financement : G-Z1-A00-SUP-001

N° d'Identification du Projet : G-Z1-A00-SUP-001

L'Alliance Globale du Karité a reçu une subvention de la Banque Africaine de Développement (BAD) dans le cadre du Fonds Africain pour le Changement Climatique (FCCA) d'un montant de neuf cent quatre-vingt-seize mille sept cents dollars américains (996 700 dollars américains), soit 732 867,65 UC) pour financer le projet " Vers des communautés de karité résilientes au climat au Togo et au Burkina Faso ". L'Alliance Globale du Karité a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette subvention pour financer le contrat d'un Formateur en régénération - Togo

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la formation en régénération pour 7 coopératives de femmes du karité au Togo. L'objectif de cette activité est de fournir une formation technique et un coaching aux coopératives de femmes pour qu'elles puissent mieux gérer les parcs à karité, y compris sur les parcelles agricoles et les terrains communautaires. Le contenu spécifique de la formation inclut la régénération naturelle assistée, son importance, les aspects pratiques, ainsi que les semis directs. Chaque session de formation devra inclure un mélange de théorie et de démonstrations pratiques.

Les services fournis sur une durée de mission comprise entre mars 2024 et la fin du projet, prévue initialement en janvier 2025. Le lieu de la mission est au sein des 7 coopératives situées dans les régions Centrale, Tchamba, et Kara.

Le consultant aura le profil suivant :

- i. Titulaire d'un diplôme minimum de licence (BAC+ 3) en agriculture, sciences environnementales, biologie ou équivalent
- ii. Expérience de cinq (5) ans dans les projets de régénération naturelle
- iii. Connaissance de la langue française et locales (bago, kotokoli, tem, kabiyè ou konkomba)
- iv. Avoir réalisé trois (3) missions démontrant une capacité à effectuer des formations pratiques en régénération naturelle assistée en milieu rural
- v. Avoir réalisé trois (3) missions démontrant une capacité à effectuer des formations pratiques en plantation de semis direct en milieu rural
- vi. Avoir réalisé trois (3) missions démontrant une connaissance approfondie des coopératives féminines et de la prise en compte du genre
- vii. Avoir réalisé trois (3) missions démontrant une compétence dans la gestion de projets et la collecte des indicateurs (fiches de présence, photos etc.)

L'Alliance Globale du Karité invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de l'inclure dans la liste restreinte.

La Cellule d'exécution du Projet se réserve le droit de procéder aux vérifications nécessaires des informations fournies par les candidats avant la signature du contrat.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les candidats seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature suivant les critères et le barème de notation ci-après :

Le barème de notation et les critères utilisés seront les suivants :

Critères	Score
<p>(1) Qualification générale et expérience dans le domaine d'expertise :</p> <p>(1.1) Diplôme : Bac+3 minimum</p> <p>(1.2) <Bac+3 = 0 Point Bac+3 et plus = 3 points</p> <p>(1.2) Expérience générale de 5 ans dans les projets de régénération naturelle : Min 5 ans < 5 ans = 0 point = 5ans = 7 points > 5ans = 1 point/année supplémentaire jusqu'au maximum de 9 points</p>	12
<p>(2) Expérience spécifique</p> <p>(2.2) Mission régénération assistée : 7 points par mission (3 missions) jusqu'au maximum de 21</p> <p>(2.3) Mission semis direct : 7 points par mission (3 missions) jusqu'au maximum de 21</p> <p>(2.4) Missions connaissance des coopératives féminines : 7 points par mission (3 missions) jusqu'au maximum de 21</p> <p>(2.5) Missions collecte de données : 5 points par mission (3 missions) jusqu'au maximum de 15</p>	78
<p>(3) Langue</p> <p>(3.1) Français : 5 points</p> <p>(3.2) Locales : 1 point pour chacune des langues locales identifiées (bago, kotokoli, tem, kabiyè ou konkomba) jusqu'au maximum de 5 points</p>	10
Total	100

La note minimale requise pour être éligible est fixée à 70/100.

Le candidat ayant obtenu la note totale la plus élevée et supérieure à la note minimale ci-dessus sera invité à négocier un contrat. En cas d'égalité, les candidats seront départagés selon le nombre total de missions réalisées relatives à tous les critères.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09h à 17h.

Les expressions d'intérêt doivent être envoyées par email à l'adresse email mentionnée ci-dessous ou par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 15 mars 2024 à minuit et porter expressément la mention « [*Formateur en régénération - Togo*] »

Alliance Globale du Karité / Global Shea Alliance
À l'attention : Michael Sakyi, Responsable administratif et achats
Hedzranawoe, boulevard du Haho
21BP225, Lomé, Togo
E-mail: msakyi@globalshea.com